

- Communiqué de presse -

Paris, le 18 juillet 2007
CP/SG/500/JT/07

Le Secrétaire général de la Francophonie se félicite de l'accord conclu à Tripoli en faveur des infirmières bulgares et du médecin d'origine palestinienne

Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, s'est félicité hier, mardi 17 juillet 2007, de la commutation de la condamnation à mort en une peine de prison à perpétuité pour les cinq infirmières et le médecin détenus depuis huit ans en Libye. « *Je me réjouis qu'un début de solution ait été trouvé et suis particulièrement satisfait de la solidarité qui s'est exprimée en faveur de la Bulgarie, comme de la mobilisation de la Communauté internationale sur ce dossier* », a déclaré Abdou Diouf.

Il a ajouté que la Francophonie, notamment lors de ses instances, s'est toujours engagée en faveur de la libération des cinq infirmières bulgares et du médecin d'origine palestinienne accusés d'avoir inoculé le virus du Sida à 438 enfants à l'hôpital de Benghazi.

La Bulgarie est membre de l'Organisation internationale de la Francophonie depuis 1993.

**L'OIF compte 55 Etats et gouvernements membres, et 13 pays observateurs.
Pour plus de renseignements sur la Francophonie : www.francophonie.org**

Contacts Presse :

- **Julie Tilman**, attachée de presse du Secrétaire général. Tél. : (33) 1 44 11 12 68 ; julie.tilman@francophonie.org